

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction Parcours Ingénierie et construction bois en alternance et en partenariat avec le Cnam Auvergne Rhône Alpes et MFR CFA du Parc à Montbrison

LP13506C - 60 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC+2

Niveau(x) de sortie : BAC+3

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 30142

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP ou Bois (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-http://validation-des-acquis-ves-vap-vae/>

Renseignements et candidature : <https://cnam-auvergnerrhonealpes.com/>

Objectifs

Objectifs de la mention :

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

- 01/ Bureau d'études structure
- 02/ Management et conduite de travaux
- 03/ Economie de la construction
- 04/ Building Information Modeling
- 06/ Ingénierie et construction bois
- 07/ Maintenance et gestion des infrastructures
- 08/ Arts et métiers du bâtiment.

Objectif du cursus

Former des techniciens experts en Ingénierie et Construction Bois dotés d'une vision systémique en croisant les technologies innovantes et les savoir-faire dans le domaine de la création de produit, de l'architecture et de la construction bois. Le cursus en alternance et en partenariat vise à développer les compétences suivantes :

- Développer une approche systémique de la filière bois.
 - Participer activement au renforcement de la compétitivité de l'entreprise.
 - Élargir son champ de compétences dans les domaines technologiques innovants.
 - Participer activement à la mise en oeuvre de toute procédure nécessaire au lancement et à l'accompagnement de projets innovants.
 - Organiser et conduire le chantier de bâtiments bois de Haute Qualité Environnementale et Haute Technicité.
 - Participer à la conception et au développement de systèmes constructifs innovants de la construction bois.
 - Participer au développement et à la mise en oeuvre des technologies numériques de la construction bois.
 - Établir l'étude économique de bâtiments bois de Haute Qualité Environnementale et Haute Technicité.
 - Établir l'étude technique réglementaire de bâtiments bois de Haute Qualité Environnementale et Haute Technicité.
- Il s'agit d'une formation « de terrain » faisant largement appel à l'expérience scientifique, technique ou professionnelle des enseignants, et valorisant à travers un mémoire de fin d'études la période en entreprise. Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence garantit à la fois une prise en compte des réalités régionales et une reconnaissance européenne à travers le grade Licence.

Métiers visés

- Technicien études de prix en construction bois
- Projeteur d'études en construction bois - Chef de chantier en construction bois

- Conducteur de travaux en construction bois

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :

Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006 ou équivalent), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.

Poursuites d'études en apprentissage :

Des passerelles sont également possibles vers certains des Masters et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroître ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).

Poursuites d'études spécifiques au cursus :

Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, de matériaux (bois), de productique (bois).

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Se reporter à la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/>

INFORMATIONS PRATIQUES

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : <http://btp.cnam.fr/>

Contenu de la formation

Tronc commun

Parcours L3

Harmonisation

Sciences et technologie du bois

Innovation dans la filière bois

Technologies numériques et développement de produits bois

Robotique pour la construction bois

Sciences et construction bois

Architecture et constructions bois innovantes

Gestion de projet construction bois innovant

Communication professionnelle

Management d'équipe

Anglais

Innovation et transitions dans le BTP

Expérience professionnelle de LP Génie civil et Construction (année 3)

Projet tutoré de LP Génie civil et Construction (année 3)

USBTM0	0	ects
USBTW0	3	ects
USBTW1	3	ects
USBTW2	6	ects
USBTW3	3	ects
USBTW4	3	ects
USBTW5	6	ects
USBTW6	6	ects
USBTM2	3	ects
USBTM3	3	ects
USBTM6	3	ects
BTP196	3	ects
UABT18	6	ects
UABT17	12	ects

Méthodes
pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  **0800 719 720**
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr